

## CONSEILS et AIDE en matière de BUDGET

En ces périodes où les fins de mois peuvent être angoissantes, où les annonces d'augmentation des primes d'assurance maladie pour l'an prochain et les prévisions de hausses de loyer laissent pantois, le canton de Vaud et son département des assurances sociales lancent **une campagne de conseils gratuits en matière de budget que recommande l'AVIVO.**

**Des spécialistes en gestion d'argent accompagnent gratuitement et sans jugement toute personne intéressée lors d'un entretien personnalisé ou d'un cours collectif.**

L'objectif est d'apprendre à faire et à gérer un budget et, selon sa situation, à reprendre son budget en main ainsi que de trouver **des premières pistes de solution pour résoudre ses difficultés financières.**

**Trop souvent, ceux qui ont droit à une aide au paiement des primes d'assurance par exemple l'ignorent ou n'en font pas la demande.** Car dans notre pays, il faut présenter une demande pour faire respecter ses droits, qu'il s'agisse de l'AVS, de l'AI, des PC, des subsides etc.

« **Parlons cash !** » est un programme de prévention et de soutien cantonal s'adressant à la population vaudoise. Une palette de services gratuits sont proposés par des partenaires experts en la matière, tels que :

- La permanence téléphonique « Parlons cash » : **0840 43 21 00**  
*(lun-mer 8h30-17h et mar-jeu 8h30-13h ; sauf jours fériés ; appel non surtaxé) ;*
- Des entretiens de conseils pratiques avec des spécialistes ;
- Divers cours et formations gratuits .
- Une offre spéciale de conseils et d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Vous trouverez plus d'informations sur [www.parlons-cash.ch](http://www.parlons-cash.ch) ou à l'AVIVO 021 312 06 54